

# CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

Entre les soussignés :

**Le Bailleur :**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

**Le Locataire :**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

**Article 1 : Objet de la location**

Le bailleur loue au locataire, qui accepte, le logement meublé situé à l'adresse ci-dessous, destiné à un usage de résidence saisonnière uniquement.

Adresse du logement : \_\_\_\_\_

**Article 2 : Durée de la location**

La location est consentie pour une durée déterminée, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_, sans possibilité de renouvellement tacite. La location ne peut excéder 90 jours consécutifs.

**Article 3 : Loyer et charges**

Le loyer convenu s'élève à \_\_\_\_\_ euros pour la totalité de la période de location. Le locataire verse un acompte de \_\_\_\_\_ euros à la signature du présent contrat. Les charges sont incluses dans le loyer, sauf indication contraire ci-dessous :

- Charges locatives (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

**Article 4 : Dépôt de garantie**

Le locataire verse un dépôt de garantie d'un montant de \_\_\_\_\_ euros à la remise des clés. Ce dépôt sera restitué dans un délai maximal de un mois après la fin de la location, déduction faite des éventuelles retenues justifiées par des dégradations ou manquants.

**Article 5 : État des lieux**

Un état des lieux contradictoire sera établi lors de la remise des clés et lors de leur restitution. En cas de désaccord, les parties peuvent recourir à un expert indépendant.

**Article 6 : Obligations du locataire**

Le locataire s'engage à respecter les lieux loués, à ne pas sous-louer le logement, à utiliser les équipements avec soin et à restituer le logement en bon état. Il est responsable des dommages causés par lui-même ou ses invités.

#### **Article 7 : Résiliation**

La résiliation anticipée du contrat par le locataire ne donne pas droit au remboursement du loyer. En cas de manquement grave du locataire, le bailleur peut résilier le contrat de plein droit.

#### **Article 8 : Assurance**

Le locataire est tenu de souscrire une assurance multirisque habitation couvrant les risques locatifs pour la durée de la location et d'en justifier auprès du bailleur.

#### **Article 9 : Réclamations et litiges**

En cas de litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant tout recours judiciaire.

**Le Bailleur**

**Le Locataire**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-location-saisonniere/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

[Voir plus de modèle](#)

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.